Contribution n°53 (Web)

Anonyme

Déposée le 2 octobre 2026 à 16h01

Le parc éolien génère des retombées fiscales importantes (cotisation foncière des entreprises, taxe sur la valeur ajoutée des entreprises de réseau) pour les collectivités locales (commune, interco...) et permettent ainsi de financer les services publics locaux.

Par conséquent, je suis favorable au projet éolien d'Habloville.